

# Compte rendu conseil municipal du 13 novembre 2014

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Francine THIERY, 1<sup>er</sup> adjt au Maire, agissant pour le Maire empêché.

Présents : MH RABELLE, F LEBON, G COLMANT, S GAYET, O LUTHIER, F GRANDSEIGNE, N TRIPET, JP GARNIER, V GUESDON, C BERGANDY, P MEHEUT

Excusés:

Absent : Nathalie MORONVAL

Pouvoirs : de Jean-Michel SAVARD à Francine THIERY  
de Charles GARNIER à Pascal MÉHEUT

Avant l'ouverture de la séance, Francine THIERY, 1<sup>ère</sup> adjointe, prend la parole et informe le conseil municipal que, suite à des soucis de santé, Jean-Michel SAVARD souhaiterait démissionner de sa fonction de Maire.

Francine THIERY fait la lecture du compte rendu du conseil municipal précédent. Celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres présents.

## 1/ Mission d'assistance et de conseil à l'élaboration du PLU:

Frédéric LEBON présente le devis d'accompagnement à l'élaboration du PLU venant du Cabinet Greuzat de Varreddes. Le devis s'élève à 14 675 € HT.

Nous convenons que nous devons demander des devis auprès d'autres établissements de conseils en urbanisme. Nous nous renseignons auprès des communes de Crouy sur Ourcq, du Plessis-Placy et à la CCPO.

## 2/ Autorisation avance de trésorerie pour le 1er trimestre 2015 :

Nous avons la possibilité, comme tous les ans, de débloquer 25% des crédits ouverts au budget 2014, soit 104 737 €, en avance de trésorerie afin de faciliter le bon fonctionnement de la collectivité sur le premier trimestre 2015 pour liquider et mandater les dépenses d'investissement engagées sur 2014.

Voté à l'unanimité.

## 3/ Nouveau règlement pour la location et le prêt de la salle des fêtes :

Frédéric LEBON présente le projet de règlement pour les associations de la commune. Des remarques sont formulées. Le présent règlement est joint au compte rendu.

*Le conseil délibère sur les tarifs de location au delà des dates gratuites. :*

-> 100 € pour 1 jour de location

-> 150 € pour 2 jours de location

Voté à l'unanimité

*Le conseil délibère sur le dépôt des cautions (en prévisions d'éventuelles dégradations de la salle et de la non-propreté de celle-ci après utilisation)*

-> dépôt de garantie fixé à 500 €, à payer par chèque.

-> frais de ménage fixés à 100 €, à payer par chèque.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **4/ Travaux salle des associations :**

Suite à des problèmes d'évacuation des eaux usées des nouvelles toilettes, nous avons reçu une proposition de Livry Construction pour la pose d'une pompe de relevage. Le devis s'élève à 6 176 € HT.

Le conseil décide de demander d'autres devis aux entreprises LUCAS et la SADE.

Pascal MEHEUT prend la suite de JM SAVARD pour le suivi de ce dossier.

Nicolas TRIPET propose de réaliser un passage en caméra pour tenter de visionner des malfaçons de construction des canalisations. Affaire à suivre.

#### **5/ Projet d'urbanisme :**

En l'absence de JM SVARD, Frédéric LEBON présente un projet de rénovation d'un ancien bâtiment agricole, situé cour du Pré Gault. Le projet consiste à transformer le bâtiment en 4 appartements avec garage en rez-de-chaussée et 4 places de parking en épi à l'arrière du bâtiment.

Le projet est soumis à l'approbation du conseil.

9 abstentions et 5 contres

Frédéric LEBON doit revoir le porteur de projet afin qu'il revoie le nombre de logements et la problématique parking.

#### **7/ Informations diverses :**

-> Une bouche d'égout rue du Pré Gault est en train de s'effondrer. Gilles COLMANT se charge de contacter la SAUR pour réparation.

-> La toiture du mille club fuit. Frédéric LEBON a contacté l'entreprise de couverture ICT de Lizy sur Ourcq pour établir un devis : 2 pans de toiture seront à réparer en 2015 afin de stopper les fuites.

-> Etude menée par Mr. Frédéric GRANDSEIGNE pour la pose éventuelle de radars pédagogiques aux entrées d'agglomération afin de limiter la vitesse parfois excessive des véhicules traversant notre village : matériels solaires ou sur batterie. Le conseil donne son accord pour la poursuite de cette étude ainsi que sur la constitution d'un dossier de demande de subvention.

-> Travaux du gazoduc : ceux-ci engendrent la traversée du hameau de Vernelle par de très gros engins de chantier pour l'approvisionnement en eau, entraînant de multiples dégradations de voirie. Un état des

lieux, avant travaux, a été fait par le responsable du chantier qui s'engage à remettre en état à la fin des travaux. A surveiller.

Fin de séance à 00h20

Le secrétaire de séance

Pascal MEHEUT



Pour le Maire empêché,

F. THIERY Adj/Maire

